

Les Hautes-Pyrénées : des atouts touristiques, agricoles et aussi industriels autour de Tarbes

Insee Analyses Occitanie • n° 144 • Décembre 2023



Le département des Hautes-Pyrénées compte 230 600 habitants au 1^{er} janvier 2023. La population est relativement stable sur les dernières décennies, grâce à un excédent migratoire qui compense le déficit naturel. La population et l'emploi progressent dans le bassin de vie de Tarbes où les industries aéronautiques et ferroviaires sont bien implantées. La forte vocation touristique du département, avec Lourdes en figure de proue, rend le marché de l'emploi fortement saisonnier et sensible aux aléas touchant le tourisme. Le taux de chômage et la précarité sont moins élevés que dans l'ensemble de l'Occitanie. Le vieillissement de la population est plus rapide qu'en France métropolitaine et plus marqué dans l'est du département, zone la plus rurale.

Tarbes et Lourdes concentrent un habitant sur quatre

Le département des Hautes-Pyrénées couvre une superficie de 4 500 km². C'est le 10^e plus petit département de province. La population est estimée à 230 600 habitants au 1^{er} janvier 2023. Composée de coteaux et de plaines, la moitié nord du département est la plus peuplée et concentre une grande majorité de la population ► **figure 1**. Au sud, la montagne assure une frontière naturelle avec l'Espagne : les sommets de plus de 3 000 m ne laissent le passage qu'à une seule route transfrontalière qui relie Saint-Lary-Soulan à Bielsa.

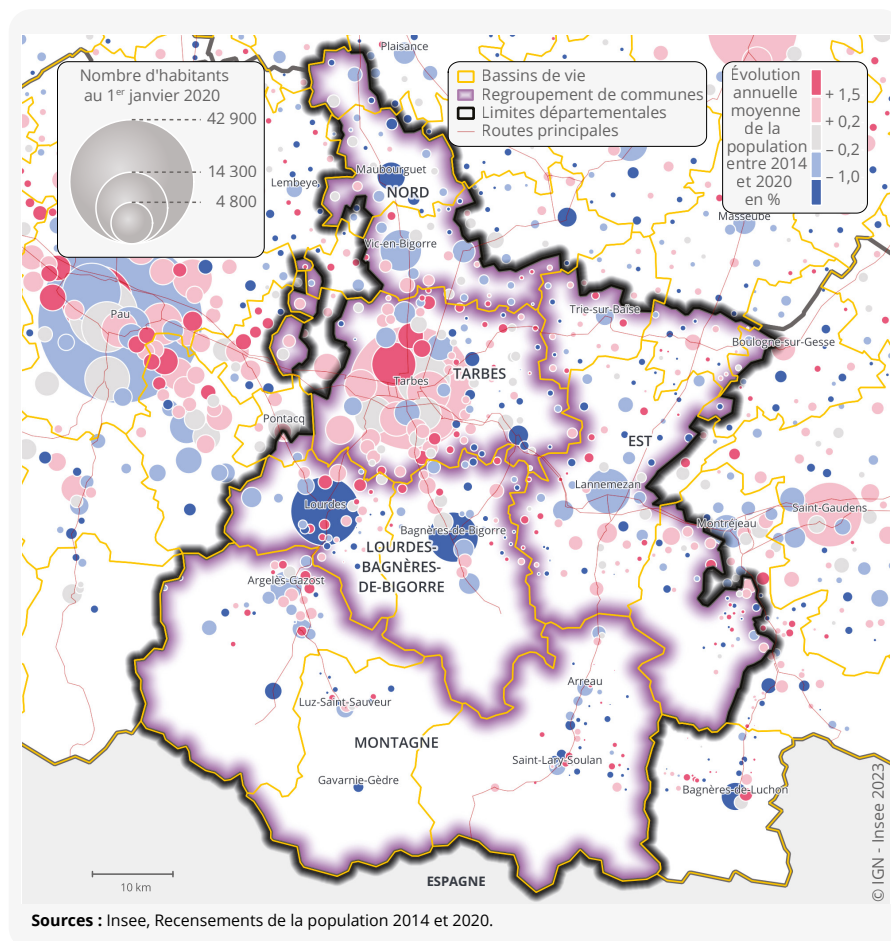
Dans ce département, 96 % des communes sont rurales, mais la population se partage à parts presque égales entre territoires urbains et ruraux. En effet, 47 % des Haut-Pyrénéens habitent l'une des 17 communes urbaines. Les deux principales sont Tarbes (42 900 habitants en 2020) et Lourdes (13 200 habitants). Au cours des deux derniers siècles, la population a moins fluctué dans les Hautes-Pyrénées que dans d'autres départements ruraux comme la Lozère ou l'Ariège où l'exode rural a été plus prononcé. Elle a baissé entre 1846 et 1921, passant de 251 000 à 186 000 habitants pour augmenter ensuite. Depuis 60 ans, elle oscille entre 210 000 et 230 000 habitants. Sur cette période, elle a progressé dans le bassin de vie de Tarbes et, dans une moindre mesure, dans le nord du département ► **méthodologie**. Elle a reculé légèrement ailleurs ► **figure 2**. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population du département devrait rester relativement stable jusqu'en 2050.

Les échanges migratoires accentuent le vieillissement de la population

Seulement 14 % des Hauts-Pyrénéens ont moins de 15 ans contre 18 % en France métropolitaine. Le département est le 4^e de France ayant la plus faible part d'enfants

dans sa population. Le nombre réduit de naissances (entre 1 800 et 1 900 naissances chaque année entre 2018 et 2022) résulte plus de la faible proportion de jeunes ménages que du niveau de fécondité (169 enfants pour 100 femmes en 2022). Depuis les années 1980, les naissances

► 1. Population municipale 2020 et évolution de la population entre 2014 et 2020



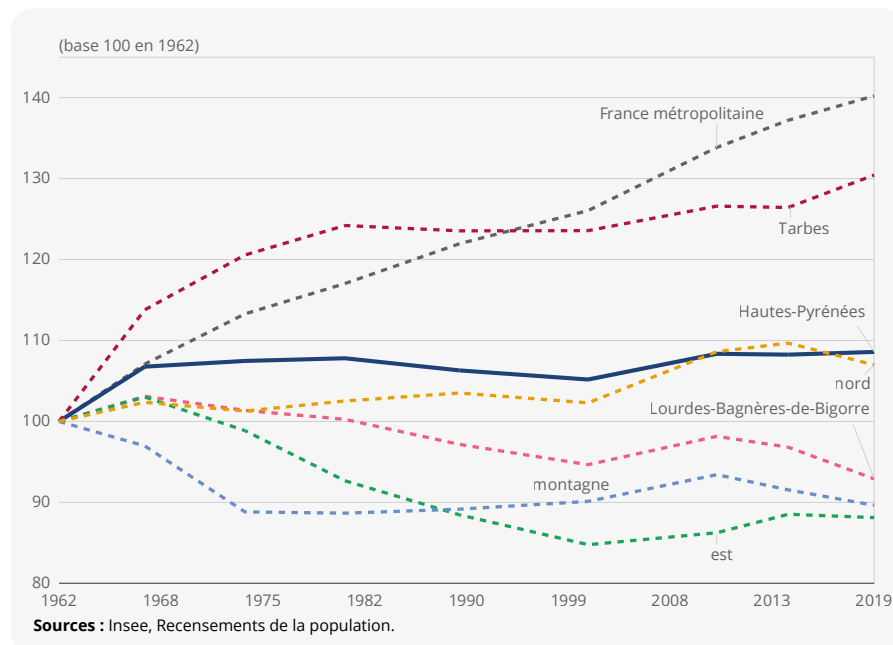
sont moins nombreuses que les décès. Seul le bassin de vie de Tarbes a maintenu un excédent naturel jusqu'en 2016. En 2020, 27 % des habitants ont 65 ans ou plus (seniors) contre 20 % en France métropolitaine. L'est du département est le plus âgé (32 % de seniors) ► **figure 3** et le bassin de Tarbes le plus jeune (25 %). Selon les projections de population, 36 % des habitants du département auraient au moins 65 ans en 2050. La part des 85 ans ou plus passerait de 5 % en 2020 à 9 % en 2050. En raison d'arrivées plus nombreuses que les départs, l'excédent migratoire compense le déficit naturel mais il contribue à l'accélération du vieillissement de la population sur certains territoires. En effet, le département attire surtout des retraités et des actifs en seconde partie de vie professionnelle. Tous les territoires gagnent des seniors par le jeu des migrations et seul le bassin de Tarbes ne perd pas de jeunes de moins de 25 ans dans ces échanges.

De nombreux jeunes de 18 à 24 ans quittent le département pour poursuivre des études supérieures ou accéder à un emploi ; c'est un phénomène migratoire commun aux départements sans grande métropole. Cependant le déficit migratoire des jeunes est moins prononcé dans les Hautes-Pyrénées que dans le Gers, l'Ariège ou le Lot. Les arrivées de jeunes sur le bassin de Tarbes sont aussi nombreuses que les départs. Tarbes retient ou attire des jeunes notamment par son offre de formations supérieures : 8 % des habitants de Tarbes sont étudiants, une proportion élevée pour une commune de cette taille. Les étudiants y trouvent un socle de formations universitaires et techniques souvent en lien avec les industries locales, comme l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT). La population jeune y est plus masculine du fait de la technicité des formations, mais également en raison de la présence de régiments.

Le maillage de pôles de services facilite l'accès aux équipements

Dans les Hautes-Pyrénées, la densité des commerces et des services de proximité est souvent supérieure aux moyennes régionale ou nationale. Ainsi, le département dispose de 43 pharmacies pour 100 000 habitants contre 34 au niveau régional ou 32 au niveau national. La densité est également supérieure pour les boulangeries ou les écoles élémentaires. Elle est plus forte dans les territoires montagneux et dans le territoire de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre. Toutefois, les habitants doivent souvent se déplacer pour accéder à ces commerces et ces services de base, 28 % de la population habitant une commune de moins de 500 habitants. Ainsi, 33 % des Haut-Pyrénéens n'ont pas de boulangerie sur leur commune et 30 % n'ont pas de bureau de poste.

► 2. Évolution de la population par territoire



Pour les commerces et les services d'un usage moins courant (gamme intermédiaire, ► **définition**), le maillage du territoire autour de quatre pôles de services supérieurs (Tarbes, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan) et de quatre pôles de services intermédiaires (Vic-en-Bigorre, Maubourguet, Argelès-Gazost, Trie-sur-Baïse) réduit les temps d'accès à ces équipements. Seulement 5 % de la population réside à plus de 15 minutes en voiture d'un collège (9 % dans l'Aude, par exemple) et 3 % à plus de 15 minutes d'un supermarché (8 % dans l'Aude).

Pour les équipements de la gamme supérieure, les temps d'accès peuvent être relativement longs dans certains territoires compte tenu de la topographie du département. Ainsi, l'accès à un service médical d'urgence est supérieur à 30 minutes pour 32 % des habitants de la zone montagneuse du département (pour seulement 5 % pour l'ensemble des Haut-Pyrénéens).

La densité en médecins généralistes est la 5^e plus élevée de France (194 pour 100 000 habitants en 2023 contre 147 en France métropolitaine). Toutefois, la question du renouvellement est prégnante, la moitié d'entre eux ayant 55 ans ou plus. Les spécialistes sont en revanche peu nombreux (149 pour 100 000 habitants contre 194 en France métropolitaine) et encore plus âgés que les généralistes.

L'emploi se concentre dans le bassin de Tarbes

Le territoire autour de Tarbes, qui concentrait déjà 50,2 % des emplois en 1999, en capte désormais 52,3 %. La part de l'emploi située dans le territoire de montagne a également augmenté passant de 10,5 % à 11,6 %. Elle

est restée stable dans les territoires nord et est. En revanche, elle recule dans la zone de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre, passant de 20,1 % en 1999 à 17,4 % en 2020.

Les actifs des Hautes-Pyrénées travaillent peu dans les départements voisins. Les flux hors département les plus nombreux se font avec l'unité urbaine de Pau où 2 300 Haut-Pyrénéens occupent un emploi. Comme en France métropolitaine, un tiers des actifs haut-pyrénéens travaillent dans leur commune de résidence. Parmi les navetteurs, la moitié habitent à moins de 15 km de leur emploi contre 19 km en France métropolitaine.

Une économie largement tournée vers les besoins des habitants et des touristes

Le tertiaire non marchand représente 38 % des emplois en 2021 contre 30 % en France métropolitaine : les secteurs de l'administration publique, de la santé, du médico-social et du social sont très présents. Le tertiaire marchand est moins important qu'au niveau national : 41 % des emplois contre 50 %. Les emplois dans l'hôtellerie et la restauration sont nombreux, en revanche les services aux entreprises sont peu développés. Ainsi, l'économie des Hautes-Pyrénées est largement tournée vers la sphère présentielle, en particulier dans les territoires de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre et de montagne.

Une forte vocation touristique

L'activité touristique est majeure dans le département. Elle repose sur l'attrait de la ville de Lourdes et des stations thermales et de sports d'hiver. La cité mariale fait partie

des sites les plus visités d'Occitanie et est la troisième ville hôtelière de France derrière Paris et Nice. La capacité en hébergements touristiques des Hautes-Pyrénées repose également sur une offre conséquente de résidences secondaires : 23 % des logements sont des résidences secondaires, plaçant le département au 14^e rang des départements français. Dans la zone de montagne, 65 % des logements sont des résidences secondaires.

En moyenne sur l'année 2019, 12 % de l'emploi marchand des Hautes-Pyrénées est lié à la présence de touristes, près du double de la moyenne française. C'est le département d'Occitanie où le poids économique du tourisme est le plus élevé. À lui seul, le secteur de l'hébergement et de la restauration représente 9 % des emplois dans le territoire de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre et 15 % dans la montagne. La saisonnalité du tourisme est très marquée, en particulier à Lourdes où le nombre d'emplois touristiques est multiplié par 6 entre janvier (460 emplois) et août (2 600 emplois).

En lien avec l'importance et la forte saisonnalité du tourisme, l'accès à un emploi stable semble plus difficile dans les Hautes-Pyrénées. En effet, 16 % des salariés ont un contrat à durée déterminée ou sont intérimaires, contre 12 % en France métropolitaine. Cette proportion atteint même 29 % en territoire de montagne. Le développement du tourisme quatre saisons est une voie pour stabiliser l'emploi et faire face aux transformations économiques liées au changement climatique.

Agriculture : irrigation au nord, pastoralisme au sud

Depuis 1975, 76 % des emplois agricoles ont disparu dans les Hautes-Pyrénées contre 66 % en Occitanie. Bien que très affecté par ces baisses, l'est du département demeure la zone la plus agricole avec 8,6 % de l'emploi dans le secteur contre 3,6 % pour l'ensemble du département. Entre 2010 et 2020, comme au niveau national, une ferme sur cinq a disparu dans le département. Les fermes haut-pyrénéennes se sont agrandies mais cela ne suffit pas à maintenir la surface agricole et les cheptels.

Les productions présentent une grande diversité, en lien avec la topographie du département (plaines, coteaux, montagnes). L'élevage, principalement bovin et ovin, domine sur une part importante du territoire. Le pastoralisme collectif et la transhumance sont très développés : près de la moitié des surfaces agricoles du département sont des zones pastorales collectives, d'usage partagé et organisé entre plusieurs éleveurs. Le département occupe la 2^e place des départements français pour les surfaces collectives destinées aux estives après les Hautes-Alpes. Les troupeaux contribuent à la valorisation et à

la préservation des paysages de montagne ainsi qu'à la prévention des risques d'incendie. La question de la gestion de la ressource en eau est importante dans un département où 20 % de la surface agricole utilisée est irriguée. La culture du maïs grain et du soja dans le nord du département est particulièrement gourmande en eau. La filière maraîchage pèse peu au regard des autres productions mais compte des produits phares comme l'oignon de Trébons ou le haricot tarbais.

La vente en circuit court est bien installée et pratiquée par 23 % des exploitations des Hautes-Pyrénées (18 % des exploitations travaillent même en vente directe). Les activités de diversification telles que le tourisme à la ferme et le travail à façon (entretien des bords de route, par exemple) sont un peu moins répandues dans les Hautes-Pyrénées qu'en Occitanie (20 % des exploitations contre 25 %). L'agriculture biologique se développe mais reste en retrait par rapport au reste de la région. En 2022, les surfaces bio occupent 9 % de la surface agricole, au dernier rang des départements d'Occitanie. Ce positionnement est néanmoins à relativiser car les surfaces pastorales à la végétation spontanée ne reçoivent ni engrais ni traitement phytosanitaire.

Industrie : aéronautique, ferroviaire et agroalimentaire

L'industrie représente 12 % des emplois des Hautes-Pyrénées, quasiment comme en France métropolitaine. Comme au niveau national, l'emploi industriel a connu une forte érosion : depuis 1975, 9 000 emplois industriels ont disparu, dont 6 000 dans le bassin de Tarbes et 2 000 dans le territoire de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre. Mais, depuis 2013, l'emploi industriel progresse dans le territoire tarbais.

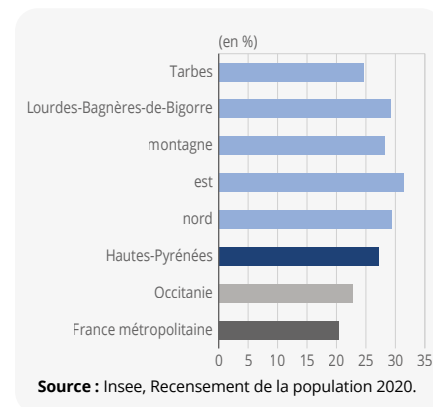
Aujourd'hui, deux secteurs industriels sont prépondérants dans les Hautes-Pyrénées : la fabrication de matériel de transport et les industries agroalimentaires.

Dans l'aéronautique, Daher, le plus ancien constructeur d'avions au monde encore en activité, basé sur le site de Tarbes-Louey, est le premier employeur du département. Un autre employeur important en lien avec le secteur, Tarmac Aerosave à Azereix près de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées, gère l'ensemble du cycle de vie de l'avion : stockage, maintenance, transition et recyclage.

Alstom Transport à Tarbes-Séméac est spécialisé dans la fabrication des composants clés des transports ferroviaires. De taille plus modeste, l'usine CAF France de Bagnères-de-Bigorre produit des matériels roulants.

Dans le secteur des industries agroalimentaires, Euralis Gastronomie est la plus importante entreprise. Spécialisée dans la production de foie gras, elle est installée à Maubourguet.

► 3. Part des 65 ans ou plus selon les territoires



D'autres secteurs industriels sont également présents : par exemple, Knauf Insulation à Lannemezan spécialisé dans les produits d'isolation ou l'usine Arkema-Atochem dans le secteur de l'industrie chimique.

Chômage et précarité moins élevés qu'en Occitanie

Le taux de chômage dans le département est supérieur à la moyenne de France métropolitaine (8,0 % en moyenne annuelle en 2022 contre 7,3 %). Il reste cependant inférieur à la moyenne de l'Occitanie (8,7 %). Il est plus élevé dans le territoire de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre et plus faible sur celui de montagne.

Les niveaux de salaires sont modestes dans le département. Le salaire horaire moyen est inférieur de 7 % à la moyenne d'Occitanie et de 14 % à la moyenne de France métropolitaine, du fait de la structure des emplois. En effet, la part des cadres est moins élevée qu'ailleurs et les employés sont plus nombreux. De plus, le travail à temps partiel est un peu plus développé (19 % des salariés contre 17 % au niveau national).

Les revenus d'activité occupent une faible part de l'ensemble du revenu disponible des ménages (61 % en 2020 dans le département contre 73 % au niveau national). En revanche, en lien avec une population âgée, 38 % des revenus proviennent des retraites contre 28 % en France métropolitaine. Cette part atteint 43 % dans le territoire est.

Le niveau de vie médian des ménages des Hautes-Pyrénées est inférieur à celui de la France métropolitaine (1 750 euros par mois pour une personne seule contre 1 860 euros en 2020). Le taux de pauvreté dans les Hautes-Pyrénées (15,5 % en 2020) est proche de la moyenne nationale (14,8 %) et plus faible que dans la région (16,8 %). Il est plus élevé dans le territoire de Lourdes-Bagnères-de-Bigorre. La précarité est un peu moins marquée dans la zone de montagne que dans les autres territoires du département : le taux de pauvreté y est plus faible (13 %) et le niveau de vie médian légèrement supérieur (1 780 euros pour une

personne seule). Les niveaux de vie dans cette zone sont soutenus par les revenus du patrimoine qui représentent 9,5 % du revenu disponible contre 7,5 % pour le département, en lien probablement avec les locations saisonnières. ●

Jean-Philippe De Palmas,
Christophe Péalprat (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 1 – Un tissu économique très affecté par la crise Covid mais résilient

Les mesures prises pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment les confinements de la population, ont entraîné une baisse de l'activité économique. Le département des Hautes-Pyrénées a été particulièrement affecté en raison de ses spécialisations sectorielles. La fréquentation hôtelière a baissé de 74 % et 67 % en 2020 et 2021 par rapport à 2019. En 2022, le nombre de nuitées dans les hôtels des Hautes-Pyrénées s'est nettement rapproché de son niveau d'avant-crise pour la clientèle résidente, mais reste toujours très en deçà de son niveau d'avant-crise pour la clientèle non résidente. La tendance pour les premiers mois de 2023 apparaît meilleure pour les touristes étrangers. Dans l'industrie, le secteur de la fabrication de matériels de transport, dont une grande partie relève de l'aéronautique, a subi de fortes turbulences avec la mise à l'arrêt temporaire du trafic aérien. Mais en 2022, l'activité de ce secteur rebondit nettement.

Malgré tous les dispositifs mis en place pour soutenir l'emploi, le choc lié à la crise sanitaire a entraîné la perte de 2 000 emplois salariés entre fin 2019 et fin 2020 dans les Hautes-Pyrénées, soit une baisse de 2,7 % contre -0,3 % en France. C'est le département d'Occitanie où les répercussions de la crise sur l'emploi ont été les plus fortes en 2020. L'emploi salarié a davantage diminué dans le tertiaire marchand (commerces, hôtels, restaurants...) que dans l'industrie. Les emplois intérimaires, plus précaires, ont diminué de 17 % en un an. Mais dès 2021, l'emploi salarié repart à la hausse et dépasse fin 2021 son niveau d'avant-crise. Il progresse encore en 2022, mais plus modérément, du fait d'une nouvelle hausse des emplois dans l'industrie alors que les effectifs se stabilisent dans le tertiaire marchand.

► Encadré 2 – Un parc de logements largement sous-occupé

Le parc de logements est largement sous-occupé dans les Hautes-Pyrénées. En effet, le département se caractérise par une forte présence de résidences secondaires, des logements vacants relativement nombreux et des résidences principales souvent surdimensionnées par rapport au nombre d'occupants.

En 2020, 9,5 % des logements sont vacants dans les Hautes-Pyrénées contre 8,4 % en Occitanie et 8,2 % en France. Le taux est particulièrement élevé dans les deux principales communes du département : 14,5 % à Tarbes et 18,3 % à Lourdes. La vacance des logements s'inscrit souvent dans la durée. En 2019, 9 600 logements sont vacants depuis plus de deux ans.

Le nombre moyen de personnes par logement occupé est inférieur à la moyenne d'Occitanie ou de France métropolitaine (2,0 personnes par résidence principale contre respectivement 2,09 et 2,17). Il a diminué plus rapidement dans les Hautes-Pyrénées qu'ailleurs. La part de résidences principales en situation de sous-occupation ► **définitions** a ainsi progressé de 4 points en vingt ans et atteint 80 % contre 72 % en Occitanie et 69 % en France métropolitaine. Ce sont dans les territoires du nord, de l'est et de la montagne que la sous-occupation des logements est la plus sensible : entre 32 et 36 % des résidences principales comportent au moins 3 pièces de plus que la norme « d'occupation normale ».

► Définitions

Une commune **rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à 3 niveaux. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites **urbaines** .

Le **bassin de vie** constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et aux services les plus courants.

Les **activités présentesielles** sont celles mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **activités productives** sont déterminées par différence.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage (revenu à disposition pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC permettent de tenir compte des économies d'échelle liées à la composition du ménage : une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian national une année donnée, soit 1 128 euros mensuels pour une personne seule en 2020.

Un logement est **sous-occupé** quand il dispose d'au moins une pièce de plus par rapport à l'« occupation normale », fondée sur le nombre de pièces nécessaires au ménage. Cette situation « normale » est établie par exemple à une pièce pour une personne seule (ou deux pièces si aucune ne fait plus de 25 m²), à deux pièces pour un couple sans enfant et à trois pièces pour un couple avec un enfant. La sous-occupation est « modérée » quand il y a une pièce de plus, « prononcée » quand il y en a deux de plus, et « très accentuée » quand il y en a au moins trois de plus.

Les **équipements** se répartissent en trois gammes :

- la gamme de proximité regroupe 34 services qui sont présents dans le plus grand nombre de communes (boulangeries, médecins généralistes...);
- la gamme intermédiaire comprend 44 types d'équipements : par exemple, les banques, les laboratoires d'analyses médicales ou les piscines ouvertes au public ;
- la gamme supérieure (51 types d'équipements) rassemble des commerces ou services tels que les poissonneries, les hypermarchés, les services d'urgences médicales ou les cinémas.

► Méthodologie

Pour cette étude, cinq territoires ont été définis à partir du zonage en bassins de vie :

- Tarbes : communes haut-pyrénéennes du bassin de vie de Tarbes ;
- Lourdes-Bagnères-de-Bigorre : communes des bassins de vie de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, communes du bassin de vie de Pontacq localisées dans les Hautes-Pyrénées ;
- montagne : communes des bassins de vie de Luz-Saint-Sauveur, d'Arreau et d'Argelès-Gazost ;
- est : communes localisées dans les Hautes-Pyrénées des bassins de vie de Lannemezan, de Trie-sur-Baïse, de Montréjeau, de Masseube et de Boulogne-sur-Gesse ;
- nord : communes localisées dans les Hautes-Pyrénées des bassins de vie de Vic-en-Bigorre, de Maubourguet, de Plaisance et de Lembeye.

► Pour en savoir plus

- « 213 bassins de vie en Occitanie », Insee Analyses Occitanie n° 135, avril 2023.
- « Les dynamiques démographiques dans les départements d'Occitanie : populations légales au 1^{er} janvier 2020 », Insee Dossier Occitanie n° 17, janvier 2023.
- « D'ici 2070, l'Occitanie gagnerait 824 000 habitants », Insee Analyses Occitanie n° 123, novembre 2022.
- « L'accueil des touristes génère 125 000 emplois en Occitanie en 2019 », Insee Analyses Occitanie n° 122, novembre 2022.
- « L'Occitanie, première région française pour le nombre de résidences secondaires », Insee Analyses Occitanie n° 107, juillet 2021.

